

« Bravo, vous êtes admis en prépa ! Les choses sérieuses commencent. »

Vous méritez tout d'abord d'être félicité(e), car vous entrez en classes préparatoires économiques et commerciales, série scientifique ECS, ce qui signifie que votre scolarité a été satisfaisante jusque-là et que vous avez obtenu le baccalauréat S avec un bon niveau et sans grandes lacunes. Vous pouvez également venir de filière ES, pour prétendre aux classes préparatoires ECE, ou d'un baccalauréat STMG pour viser la filière ECT. Là encore, vous avez effectué une bonne scolarité.

Une commission composée de vos futurs professeurs a retenu votre candidature, parmi des centaines d'autres, et vous considère digne d'intégrer ce qui sera votre lycée pour deux ans. C'est un privilège, pour vous (on reconnaît votre potentiel) et pour les enseignants (ils ont la chance de pouvoir *choisir* leurs étudiants). Un contrat se noue : à vous de prouver que vous avez les capacités que les enseignants ont cru discerner, à eux de vous pousser vers le haut pour vous mener jusque dans les meilleures écoles de commerce.

Et la prépa ECE ? Et la prépa ECT ?

- ✚ Ce guide s'adresse prioritairement aux élèves ou futurs élèves de classes préparatoires « économiques et commerciales, voie scientifique » ou ECS, mais nous n'oublions pas les élèves d'ECE, « économiques et commerciales, voie économique ». Ces derniers se recrutent essentiellement dans les rangs des Terminales ES, d'un niveau satisfaisant.

- ✦ **Les conseils présentés ici pour les ECS s'appliquent tous également aux ECE**, les exigences n'étant pas moindres dans cette filière, qui n'est pas une prépa EC de seconde catégorie. Lorsque des divergences majeures apparaîtront entre ECS et ECE, nous vous présenterons les spécificités de la voie « E » dans un encadré comme celui-ci.
- ✦ Les élèves de filière ECT, «économiques et commerciales, voie technologique», venus de la série STMG, peuvent également trouver beaucoup de conseils très intéressants et applicables à leur filière dans ce livre. En revanche, nous donnerons assez peu de conseils spécifiquement orientés vers les matières enseignées en ECT, celles-ci étant très différentes des disciplines proposées en ECS/ECE.

Le guide que vous tenez entre les mains sera votre compagnon pendant ces deux années intenses de votre vie étudiante, où vous progresserez énormément, où vous apprendrez beaucoup sur le monde et sur vous-même, et où vous commencerez à vous constituer un premier réseau de relations. Votre séjour en classes préparatoires vous transformera. Il vous métamorphosera dans le sens le plus positif du terme.

On raconte beaucoup de choses sur les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), des choses souvent caricaturales ou issues d'un temps révolu. Souvent, on attribue aux CPGE ECS/ECE/ECT des aspects déplaisants qui étaient ceux d'autres prépas (« maths sup' », « khâgne »), et qui remontent à d'autres époques, du temps de l'élitisme verrouillé. Au-delà des grandes prépas parisiennes, dont le prestige est aussi intact que mérité, il y a aujourd'hui des dizaines de lycées de province qui proposent ce genre de cursus, avec des enseignants d'excellent niveau, des classes à taille humaine, et des pratiques pédagogiques adaptées, novatrices, performantes. Dans le V^e arrondissement comme en régions, les prépas ont bien changé. Elles accueillent aujourd'hui énormément d'élèves, tous de bon niveau et issus de tous les horizons géographiques

et socio-économiques. Oubliez donc les clichés véhiculés par des gens souvent aigris qui n'ont pas connu les prépas d'aujourd'hui... ou qui n'y ont pas été acceptés.

Les CPGE sont un excellent moyen d'ascension sociale, elles sont ouvertes à tous les élèves courageux, travailleurs et méritants, et offrent des débouchés ambitieux et valorisants. Ce ne sont plus des machines à dupliquer l'élite mais des élévateurs pour bons lycéens, sérieux et organisés. Osez la prépa !

... Mais n'allez pas croire que la prépa c'est facile. S'il est un cursus pointilleux, c'est bien celui-ci. Il vous faudra y voir clair, dès maintenant (vous lisez peut-être ces pages au moment de remplir votre candidature APB) et ce livre va essayer de vous être utile.

Il faudra le lire en entier dès le début de votre parcours, pour vous construire une vision d'ensemble solide. Ce manuel n'est pas la Bible ou le Coran, il ne prétend pas détenir une vérité révélée ; vous êtes d'ailleurs les bienvenus si vous communiquez à l'auteur des critiques, lui révélez des erreurs ou des manques. Ce livre n'est pas un couteau suisse muni de dizaines d'outils qu'on n'utilise jamais. Ce n'est pas non plus une compilation de maximes faciles, de conseils évidents et d'états d'âmes d'élèves ou de professeurs : internet déborde déjà de blogs et de forums de ce style. Non, cet opuscule sera votre vademécum¹, votre livre de chevet, la carte qui vous mènera vers l'X marquant l'emplacement du trésor. Son but est de vous montrer les obstacles pour que vous les contourniez. Ce livre vous maintiendra sur la bonne route, pendant les quelques mois qui vous permettront d'entrer dans une excellente école.

« Les choses sérieuses commencent », une phrase que vous allez entendre pendant deux ans.

1. Du latin *vade me cum*, « viens avec moi ».

Vous êtes jeune: votre bon parcours scolaire signifie que vous n'avez pas d'années de retard, voire que vous avez une année d'avance sur l'âge normal. Vous entrerez peut-être en prépa à 16 ou 17 ans seulement. Vous en sortirez majeur, doté d'un permis de conduire, d'une carte d'électeur et d'un solide bagage culturel et méthodologique.

Les gagnants sont ceux qui optimisent leur temps. Vous allez vous retrouver avec trente ou quarante camarades qui auront, peu ou prou, le même profil que vous. Ce seront des élèves de terminale **solides en maths** (et en SES pour les prépas ECE), cultivés, **capables de raisonner et de rédiger**. Votre réussite se jouera grâce à la bonne gestion du calendrier. Il vous faudra prévoir, organiser, planifier. Pendant deux ans, vous devrez faire face à des échéances hebdomadaires (colles, devoirs), semestrielles (concours blancs, entraînements aux entretiens oraux), et bien évidemment à l'arrivée progressive, imminente et inéluctable du concours. Vous trouverez ici de quoi améliorer votre emploi du temps, de quoi manager au mieux votre agenda. N'oubliez donc pas de jeter un coup d'œil aux annexes qui proposent **un calendrier type** de la première et de la deuxième année, qu'il vous faudra adapter à l'établissement que vous avez intégré. Chaque lycée a ses pratiques et son identité, chaque équipe pédagogique possède ses habitudes et ses recettes. Vous devrez vous adapter, mieux vaut que cela ne se fasse pas dans la panique et l'improvisation.

Ce guide a l'ambition d'être **votre livre de chevet pendant deux années**.

Vous le lirez pour renforcer vos certitudes lors de la phase d'orientation, en classe de terminale.

Vous le lirez pendant l'été après le bac, pour vous mettre dans l'ambiance, vous rassurer sur ce qui arrivera de manière si rapide, dès septembre.

Vous le lirez pendant le premier semestre, afin d'être certain de ne rien omettre pour réussir cet important virage.

Vous le lirez toute l'année. Ce livre n'aura pas le temps de prendre la poussière sur l'étagère : vous reviendrez le consulter avant les « concours blancs » et après les conseils de classe.

Vous le lirez entre les deux années. Vous y jetterez un coup d'œil, sur la plage, en réfléchissant à vos choix de concours.

Vous le lirez jusqu'au quatrième semestre, jusqu'au concours. Nous espérons que cet opuscule vous sera toujours utile à la veille des écrits, et qu'il vous rassurera dans le train vous menant vers vos oraux, que vous passerez brillamment.

Qu'est-ce que la prépa ?

Si vous lisez ce livre, c'est que les classes préparatoires vous intéressent : votre cousin en a fait une, votre prof de maths vous en parle, il y en a une dans votre lycée... À la faveur des Journées Portes Ouvertes et des différents forums de l'orientation, vous avez découvert l'existence de ce type de formation. Tout ce qui a été dit sur les classes préparatoires vous a peut-être embrouillé, vous ne savez plus trop où vous en êtes. **Faisons le point, si possible avant de lancer la procédure d'orientation APB** sur admission-postbac.fr !

■ Étudiant – lycéen en classes préparatoires

Les CPGE sont une catégorie d'établissements d'enseignement supérieur intégrés aux lycées, le statut des jeunes gens qui y passent deux ans est donc hybride : bacheliers, ce sont des étudiants ; croisant chaque jour les secondes, les premières et les terminales au self et au CDI, ils sont aussi des lycéens.

Du lycéen, l'élève de prépa conserve certaines obligations et certains avantages. **Les années d'études sont gratuites**, puisque le plus souvent effectuées dans un établissement public de l'Éducation nationale et même si des frais d'inscription universitaire peuvent être maintenant demandés, puisqu'il s'agit de formations supérieures administrativement liées à l'Université.

Le calendrier est celui de l'année scolaire, non universitaire, même si l'année est scindée en deux semestres et non trois trimestres. Les vacances et la trentaine de semaines de cours sont quasiment les mêmes que celles des collégiens et lycéens. Les classes préparatoires ont des « petits » effectifs (48 élèves maximum, 36 en moyenne), par rapport aux amphithéâtres des facultés, de plusieurs centaines de places. Les professeurs sont à disposition, présents au lycée, toute la semaine au service de la promotion dont ils ont la responsabilité. Le lycéen en prépa a à sa disposition le self-service, le CDI, le gymnase, l'infirmerie... tout ce qui fait le propre d'un bon lycée. **Un tel confort est appréciable**, quand on sait à quel type de calvaire peut tourner un premier cycle universitaire dans une grande métropole (logement en cité U très éloigné des sites de cours, eux-mêmes parfois dispatchés sur de grandes distances, coût des études...). Il a aussi, dans le lycée, des CPE et une administration localisée sur place comme interlocuteurs. L'élève de prépa, en bon lycéen, doit, surtout et enfin, respecter **l'obligation d'assiduité** et le règlement intérieur de l'établissement, même s'il est majeur, vacciné et bachelier.

Parallèlement, l'élève de CPGE a les privilèges des étudiants, puisqu'il est titulaire du baccalauréat : tarifs préférentiels ici et là, accès aux bibliothèques universitaires, mutuelles spécifiques, accès aux services sociaux du CROUS... De l'étudiant, l'élève de prépa partage aussi une partie de l'organisation administrative des études : **année divisée en deux semestres** (septembre-janvier / février-juin) et non trois trimestres, cursus validé par des ECTS¹...

Enfin, précisons qu'il existe des CPGE dans les lycées privés. Leurs programmes sont les mêmes et la qualité de l'enseignement n'est ni pire, ni meilleure. La seule différence réside dans le coût de

1. ECTS ? Qu'est-ce donc ? À la fin de ce volume se trouvent des annexes précieuses : lexique du vocabulaire propre aux prépas, liste des sites web utiles, bibliographie, liste des établissements, trucs et astuces...

la formation, les CPGE des lycées publics étant gratuites, seuls les frais d'inscription aux concours, en fin de deuxième année, venant grever le budget des étudiants non-boursiers. Pour les boursiers, qui représentent entre un quart et un tiers des inscrits en prépa, la scolarité donne droit aux aides habituelles, et la participation aux concours est pour eux gratuite, ou symbolique.

■ Quelles sont les différences majeures entre lycée et CPGE ?

Trois grands contrastes marquent la rupture entre le lycée et la prépa : les matières (nouvelles), le niveau d'enseignement (supérieur, au sens universitaire du terme) et le principe d'évaluation (l'examen disparaît au profit de la notion de concours).

Quelles seront vos matières en ECS ? Celles des concours des grandes écoles, pardi ! Votre établissement vous proposera des cours d'EPS, prévus dans les programmes. Mais cette matière n'apparaît pas dans les épreuves de sélection et n'a aucun coefficient, nous n'en parlerons donc pas, même si elle participe à l'équilibre et à l'épanouissement des élèves. Il en va de même des autres disciplines, estampillées « soutien » ou « option », qui peuvent être inscrites dans les emplois du temps dans tel ou tel lycée, mais qui ne sont pas matières d'épreuves de concours et n'ont rien de statutaire.

Vous trouverez tous les programmes d'enseignement, officiels, sur le site du ministère de l'Éducation¹, sous la forme de pages PDF. Ces programmes datent de 2013 pour la première année et entrent en vigueur en 2014 pour la deuxième année. Ils auront une durée

1. Voir les annexes.